Boussac

Au cœur des volcans du Mont-Dore



Il est bien connu que les randonneurs ont toujours à cœur de relever des défis de plus en plus élevés et c'est bien dans cette optique que ceux de Boussac ont pris de la hauteur en ce premier week-end de juin. La hauteur était effectivement au rendez-vous avec la programmation d'escalader les 1 886 mètres du Sancy, point culminant du Massif central.

C'est ainsi que le groupe de 16 téméraires s'est présenté au Mont-Dore pour aller gravir les 1 000 m de dénivelés qui devaient les conduire sur le toit des volcans d'Auvergne. Un challenge où il convenait de faire preuve de beaucoup d'humilité et de résilience pour se hisser jusqu'au sommet. Après une première partie effectuée sous le couvert végétal on abordait la longue montée dans les prairies avec des passages particulièrement escarpés qui relevaient presque de l'escalade. La gare du téléphérique était atteinte et après la pause pique-nique il fallait gravir les dernières marches qui conduisaient au Graal, le seul regret étant que la météo capricieuse ne permette pas d'apprécier l'environnement

Pour la postérité aux bords du lac de Servières.

majestueux des lieux. Même si l'objectif paraissait atteint l'épreuve ne l'était pas pour autant car la longue descente devait ramener le groupe vers la cité thermale du Puy-de-Dôme. La mansuétude des nuages permit d'apprécier de beaux paysages d'alpage avant d'admirer les chutes de la grande cascade.

Une bonne nuit réparatrice passée au gîte du lac de Servières et le lendemain matin une deuxième balade était au programme. Il s'agissait d'un circuit de douze kilomètres entre forêts et plateaux volcaniques qui se terminaient par le tour du charmant lac de Servières.

Afin de régénérer le corps et l'esprit, rien de tel qu'une extraordinaire truffade pour clôturer ces deux jours qui auront certes laissé quelques traces dans les mollets mais aussi également dans les cœurs. Un grand bravo à toutes et tous pour leur engagement, leur bonne humeur et, n'ayons pas peur des mots, le courage requis qui ont fait apprécier ces bons moments de compagnie.